



**A l'attention de Mme Valérie PECRESSE
Présidente de la Région Ile-de-France**

Saint-Ouen, le 5 mai 2025

Madame la Présidente,

En mars 2024, vous avez commandé à l'IGRIF un rapport afin d'analyser la pertinence et l'efficacité des dispositifs régionaux de prévention, d'alerte et de traitement des risques psycho-sociaux. Ce rapport doit également comporter des recommandations qui nous intéressent au plus haut point dans le cadre de nos mandats en Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et conditions de Travail.

A ce titre, courant septembre dernier, nos organisations syndicales ont été longuement auditionnées par les inspecteurs de l'IGRIF, lesquels nous ont indiqué que le rapport vous serait remis en décembre 2024.

Nous sommes à présent en mai 2025, et malgré nos demandes en instance paritaire, ce rapport ne nous a toujours pas été remis. Nous ne comprenons pas qu'un tel délai de transmission soit nécessaire.

A nouveau, nous vous demandons communication intégrale du rapport de l'IGRIF et nous nous réservons le droit de saisir la CADA en cas de refus.

Veillez agréer, Madame la Présidente, nos salutations respectueuses.

Les représentants titulaires du personnel en F3SCT de la Région Ile-de-France :

Pour la CGT-SPERCRIF :

Mme Jeanne AMENT- M. Charles AFFATICATI – M. Emmanuel BUNISSET
M. Oundideuma GOMIS – Mme Sabrina JULLIARD – M. Pascal HUBERLAND

Pour la CFDT :

M. Martial MEZIANI – M. Fabrice DELANGRE – Mme Katia ZENARRE

Pour FO :

M. Olivier FRANCOIS – M. Thierry LEFEVRE

Pour SUD :

Mme Valéry JOUFFROY

Copie : Direction du dialogue social, IGRIF